



LE MONITORING

DU PORT AUTONOME DE KRIBI • Lundi, 06 mai 2019

Cette revue de la presse donne l'essentiel de l'actualité du secteur maritime, de la logistique et des transports au Cameroun, en Afrique et dans le reste du monde. Constituée d'une sélection d'articles en rapport avec les centres d'intérêt du Port autonome de Kribi (PAK), elle provient de plusieurs sources auxquelles la [Cellule de Communication et des Relations publiques](#) a pu avoir accès. Des références sont indiquées entre parenthèses pour permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre et d'approfondir éventuellement leur lecture. Le contenu de cette revue de presse ne reflète cependant en aucun cas le point de vue du PAK.

CAMEROUN

Logistique : en un an Kribi Conteneurs Terminal (KCT) a versé plus de 400 millions de F.CFA au trésor Camerounais

Au cours de ces douze premiers mois d'exploitation, Kribi Conteneurs Terminal (KCT) a versé plus de 400 millions de F.CFA au trésor public Camerounais ceci en termes d'impôts et différentes taxes pour la première année d'exploitation. C'est ce qu'a annoncé tout récemment la filiale du groupe Bolloré. Cette participation à l'économie nationale a été rendue possible grâce aux performances enregistrées par le concessionnaire au terminal à conteneurs du Port autonome de Kribi (PAK). En effet, en un an d'activités, KCT a manutentionné 164 941 TEUS (en import, export et transbordement pour 233 escales avec une cadence de 24 mouvements par heures et par portique en fin mars 2019). En plus d'apporter de l'argent dans les caisses de l'Etat, KCT a entré de l'argent dans les poches des camerounais. En effet, l'entreprise qui comptait environ 240 employés dans ses rangs il y a de cela un an, a vu les nombres de ses employés croître pour se trouver aujourd'hui à 280 ce qui porte à 40 le nombre de nouveaux travailleurs recrutés. L'entreprise a également mise en place des mesures incitatives pour attirer une plus grande clientèle vers la place portuaire de Kribi. Pour rappel, le consortium Kribi Conteneurs Terminal est le concessionnaire du terminal à conteneurs du Port autonome de Kribi (PAK) KCT offre à la chaîne logistique camerounaise une infrastructure moderne adaptée à la nouvelle génération de navires transocéanique (<https://bougna.net>)

Logistiques : Kribi Conteneurs Terminal (KCT), concessionnaire du terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi, réduit de près de 15 % certains de ses tarifs

Kribi Conteneurs Terminal (KCT), le concessionnaire du terminal à conteneurs du port autonome de Kribi (PAK), mis en service il y a un an dans la région du Sud du Cameroun, annonce la révision à la baisse de certains de ses tarifs au cours de ce 2^e trimestre 2019. « Le second trimestre chez KCT est marqué par une baisse de tarif d'environ 15 % sur les prestations d'acconage et de relevage », révèle l'entreprise dans un communiqué. A l'observation, cette mesure incitative vise à attirer davantage de clients sur le terminal à conteneurs de Kribi, afin d'accroître les performances réalisées au cours de la première année d'exploitation de cette plateforme. « Nous sommes fiers du parcours et des performances réalisées en un an », soutient néanmoins Philémon Mendo, le directeur général adjoint de KCT. En effet, en 12 mois d'activités sur le terminal à conteneurs du port autonome de Kribi, KCT entreprise contrôlée par le consortium Bolloré-CHEC-CMA CGM révèle avoir manutentionné 164 941 conteneurs équivalents 20 pieds à l'import-export et en transbordement.

(<https://www.investiraucameroun.com>)

Gabon : Le groupe maritime émirati Jampur veut intégrer le capital de la compagnie nationale de navigation du Gabon

En marge du lancement officiel des activités du registre international gabonais des navires au siège du groupe émirati Inter shipping services LLC, le ministre des Transports et de la logistique, Justin Ndoundangoye, a rencontré les dirigeants du groupe maritime émirati Jampur. Après une visite de leurs installations, les responsables du groupe se sont dits intéressés par l'ouverture du capital de la compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII). Le président du groupe Jampur, qui a visité les installations de la CNNII à Libreville au mois de mars dernier, a également fait une offre de fourniture de nouveaux bateaux à la compagnie nationale gabonaise, plus adaptés aux transports des personnes, des marchandises, des produits pétroliers et miniers.

(<http://www.lenouveaugabon.com/transports>)

Gabon : 200 opérateurs maritimes veulent battre pavillon gabonais

Le Gabon lance officiellement les 22 et 23 avril prochains, son registre international des activités maritimes à Dubaï aux Emirats arabes unis, apprend-on du ministère des Transports et de la logistique. Il s'agit, assure Justin Ndoundangoye, ministre des Transports et de la logistique, de rendre opérationnelle l'immatriculation des navires de divers pays du monde suivant le régime juridique gabonais. Cette décision prise en 2011 par le président de la République, va générer des retombées économiques importantes pour le pays assure le ministre. « *Sur le plan économique, l'immatriculation est comme le paiement d'une redevance. Le fait que les navires soient immatriculés au Gabon, ils acquièrent automatiquement la nationalité gabonaise et du coup, le domicile fiscal de ces navires est situé au Gabon* », indique le ministre des Transports qui révèle que 200 opérateurs maritimes internationaux sont déjà intéressés par l'immatriculation de leurs navires au Gabon. « *En matière réglementaire, poursuit-il, le fait pour nous de nous lancer dans une compétition internationale en instituant un registre international de navires, cela va exiger de nous la mise aux normes de l'ensemble du cadre réglementaire* » En plus de ces aspects, renseigne la presse locale, l'immatriculation au registre de navires ouvert sous pavillon international, le Gabon va assurer la formation d'un corps d'inspecteurs et de nombreux agents maritimes répondant aux questions techniques. « *Avec l'immatriculation, nous avons la possibilité de générer des ressources additionnelles pour notre économie et aussi faire planer l'image du Gabon sur les eaux internationales* », soutient Gabriel Ntougou, directeur général de l'Agence nationale de promotion des investissements. Toutes choses qui, selon le point focal du projet, Ludovic Moundounga, permettent de poser les bases du développement d'une économie de pavillon avec pour enjeu de prendre une part active au transport maritime international.

(<http://www.lenouveaugabon.com/transports>)

RESTE DE L'AFRIQUE

Maroc : 3ème session du Conseil exécutif de l'Association des Administrations Maritimes Africaines

Le Secrétaire général de l'Association des Administrations Maritime Africaine (l'AAMA) a souligné le rôle important de celle-ci dans la coordination continentale des politiques et programmes maritimes africains. Il a également mis en avant les contours de la coopération entre le Maroc et les autres pays africains depuis le lendemain des indépendances. Il a indiqué que l'évolution du secteur maritime impose aux pays africains de souscrire à une dynamique de développement de leurs secteurs maritime et portuaire en les adaptant au mieux, aux évolutions technologiques, techniques et réglementaires qui sont en perpétuelles améliorations. Il a également mis en exergue la stratégie nationale des ports à l'horizon 2030, qui a abouti à la mise à niveau de certains ports et au développement d'importants nouveaux ports le long de son littoral. Cette 3ème session du Conseil exécutif de l'AAMA s'est tenue à Casablanca sur invitation du Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau. Elle a été une occasion pour aborder plusieurs points notamment : Le

renforcement de la représentativité des pays Africains au sein du Conseil de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), la participation et l'intégration des femmes dans les activités maritimes conventionnelles en tant que stratégie pour renforcer les capacités en matière de protection de l'environnement marin, ainsi que les procédures de contrôle par l'Etat du port visant à réduire et à éliminer à terme la navigation maritime non conforme aux normes à la prévention de la pollution marine et à améliorer les conditions de vie et de travail des gens de mer ainsi que l'élimination des déchets marins et des débris de plastique des mers et des océans africains. Ont pris part à cette session le Président de l'AAMA et le Secrétaire de l'Association ainsi que les membres du Conseil exécutif représentant les pays suivants : le Maroc, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, l'Egypte, le Ghana, le Kenya, le Libéria, le Mozambique, le Nigéria, la Tanzanie, la Tunisie et l'Ouganda. Parmi les organisations régionales qui ont pris part à ces travaux : l'AFCS (Arab Federation of Chambers of Shipping), la MOWCA (Maritime Organisation of West & Central Africa), la WIMAFRICA (African Women in Maritime Organisation) et la WOMESA (Women in the Maritime Sector in Eastern & Southern Africa). Il est à noter que l'Association des Chefs des Administrations Maritimes Africaines (AAMA) a été créée lors de la tenue de la 2ème réunion des Chefs des Administrations Maritimes Africaines qui s'est tenue le 23 novembre 2013 à Sandton en Afrique du Sud. L'objectif principal de l'AAMA est de mettre en relation les acteurs du secteur maritime africain et de promouvoir le partage d'expérience entre les pays membres dans le but de favoriser la croissance et le développement du secteur maritime ainsi que l'émergence d'un consensus sur des questions d'intérêt commun au niveau africain.

(<https://maritimenews.ma/>)

Algérie : une formation de l'Organisation Maritime International (OMI) en Algérie pour protéger le milieu marin

Une formation de l'OMI portant sur le traité international qui régit le rejet des déchets à la mer, s'est tenue à Alger (Algérie) le mois dernier. Plusieurs représentants gouvernementaux algériens ainsi que des représentants de compagnies maritimes et des autorités portuaires du pays étaient réunis pour l'occasion. L'atelier a permis à différents secteurs de collaborer, favorisant ainsi une application efficace des mesures visant à protéger le milieu marin contre l'immersion des déchets nocifs en mer. Les participants se sont intéressés aux moyens d'évaluer efficacement l'impact du rejet de certaines substances sur l'environnement, y compris les déblais de dragage et les effluents des usines de dessalement. Ils ont également pu débattre des avantages liés au réseau mondial d'experts et de scientifiques rattaché au Protocole de Londres, ainsi que des recherches en cours visant à mettre au point des techniques innovantes et durables pour prévenir la pollution des mers due à l'immersion. L'atelier a été organisé par le Bureau de la Convention et du Protocole de Londres et des affaires océaniques de l'OMI et la Direction de la marine marchande et des ports du Ministère algérien des travaux publics et des transports, avec le concours d'Environnement et Changement climatique Canada. L'événement a rassemblé 35 participants représentant des ministères et des administrations chargés des questions liées au transport, à l'environnement, à la pêche, au tourisme et aux affaires étrangères, ainsi que des compagnies maritimes et des autorités portuaires. Tels que définis par le Protocole de Londres et le Protocole relatif aux opérations d'immersion de la Convention de Barcelone – la convention régionale pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, mise en place dans le cadre du Programme pour les mers régionales d'ONU Environnement.

(<http://www.imo.org/fr/MediaCentre/WhatsNew/Pages/default.aspx>)

RESTE DU MONDE

Belgique : les vracs liquides et solides tirent le trafic trimestriel vers le bas à Anvers

Après un premier trimestre 2018 record, Anvers vient de retrouver au cours des trois premiers de l'année une activité moins spectaculaire. Le port flamand a assisté à un repli de 3 % de son trafic global. Il s'agit, selon l'autorité portuaire, d'une « normalisation de la situation ». Le flux record enregistré en mars dans le secteur du conteneur fait dire à la direction du port que cette filière continue de progresser. Celle-ci a même été dépassé le seuil atteint en mars 2018, à savoir, selon la direction du port belge, « le meilleur mois jamais enregistré à cette

époque ». En tonnage, la part de marché du port belge était passée à 27,5 % en 2018, soit une hausse de 0,7 points. Avec une croissance nette de 650.000 EVP, il s'agit, selon la direction de l'établissement portuaire, de « la plus forte croissance du range Hambourg-Le Havre ». Celui-ci mise pour les mois à venir sur les nouveaux trafics de l'armateur genevois MSC entre Anvers et l'Europe du Nord à compter du mois d'avril. Jacques Vandermeiren, PDG de l'Autorité portuaire anversoise, explique : « Notre trafic conteneurisé continue de croître, en dépit de perspectives économiques moroses ». A ses yeux, Anvers consolide ainsi « son rôle de hub conteneurisé dans la chaîne logistique mondiale ». En revanche, toujours dans le secteur des marchandises diverses, le conventionnel a subi une légère baisse par rapport au premier trimestre 2018. Un recul que l'autorité portuaire attribue au fer et à l'acier dont le volume a baissé artificiellement en un an de 5 % puisque des stocks avaient été constitués en 2018 pour anticiper l'entrée en vigueur des taxes américaines sur l'acier. Pour sa part, le ro-ro a augmenté de 3,2 %. Bien que le nombre de pièces de matériel roulant ait diminué, le nombre de tonnes a augmenté grâce à une croissance du poids moyen par véhicule, surtout dans la catégorie des utilitaires.

(<https://www.lantenne.com/transport-maritime-fret-maritime/>)

BREVES

PAK : début effectif du tournoi inter-direction de handball féminin

Victoire de la DEX sur la Capitainerie

Le tournoi inter-direction de handball féminin organisé par le Service des Activités récréatives du Port autonome de Kribi (PAK) a effectivement débuté le samedi 04 mai 2019 au Complexe municipal de la ville de Kribi. Après la cérémonie d'ouverture présidée par la présidente de l'Association sportive et culturelle du PAK (ASCPAK), Christine NANG et le Chef Service des Activités récréatives, Wilfried MFOULA, place a été faite à la rencontre qui opposait les dames de la Direction de l'Exploitation (DEX) à celles de la Capitainerie. Au terme d'une rencontre pleine d'engagement, d'enthousiasme et de détermination et ce, dans une ambiance électrique, l'équipe de la DEX a prit le dessus sur la Capitainerie par un score serré de 19 buts à 18.

Reste plus qu'à féliciter non seulement les deux équipes qui ont livré au public venu nombreux un très beau spectacle, mais aussi les organisateurs de ce tournoi qui ont mis les athlètes dans de bonnes conditions pour leurs permettre d'exprimer au mieux leurs talents. La prochaine rencontre est prévue le samedi 11 mai prochain. L'on espère que le public et plus précisément le personnel du PAK répondra massivement présent à l'appel, pour encourager ces dames qui ne demandent qu'à exprimer leur amour pour cette noble discipline sportive.

Bonne lecture

